



Le an mil huit cent cinquante trois et le dix neuf
 novembre j'ai vu Baptiste Delbon huissier venant au
 Tribunal de la République résidant à laquière sousigné
 être requis de leur Raymond Delthier demeurant à la
 préjardie Commune de l'autour lequel fait en outre et l'ordon
 de domicile chez M. de la mairie de la Commune de Montpeyrou
 en vertu d'un jugement rendu par d'arrêt au profit
 du requérant par le Tribunal de Commerce de St. Genier
 le sept octobre dernier, enregistré expédié et signifié
 au leur Alexandre Casser propriétaire demeurant à
 Aubert par exploit de nous huissier en date du
 vingt quatre octobre dernier enregistré

D. 1. 50
 C. " 38
 F. " 70
 en 2. 20
 H. 4. "
 8. 78

J'ai par le présent fait Commandement au dit Casser
 de tout présentement payer au requérant es mains de
 nous huissier pour le porteur des pièces aux offes de
 droit 1/2 le tourment de cent quatre vingt un franc en
 Capital portie au dit jugement, les intérêts leg. sur
 les frais de ce capot sans préjudice de tout de plus
 lui protestant que faute par lui de le faire dans le
 délai voulu par la loi il sera contraint par toutes
 voies et rigueurs de droit à le payer

auquel effet Baille le présente Copie au dit Casser
 en son domicile en parlant à lui même trouvé à
 St. Genier le tout huit franc septante huit centimes

2. 20

Signé: Lhuissier, le vingt
 du novembre 1793. 6. 56. 1/2
 P. Delbon Huissier
 vingt centimes.

[Signature]

[Signature]

Du 19 9^{bre} 1853

Commandement

P. Deltrieu Raymond d. to
régiment.

C. Cassel d'Acadé
d'Ambert.
